GEIST

Groupement des Entreprises Industrielles de Services Textiles

INFOS

n°4 - SEPTEMBRE 2017

SOMMAIRE

Edito du PrÉsident.....1

Actualité économique 2

La vie du Syndicat – Actualité récente.....3

Manifestation à venir 8

Actualité de la Commission Sociale.....9

Actualité de la Commission Environnement..... 10

Transport 11

E P I – Equipement de Protection Individuelle ... 11

Réglementation : 12

Chiffres Clés de la Profession..... 14

Information de l'ETSA 14

Indices INSEE 15

Agenda 16

Actualité des Membres ... 16

EDITO DU PRÉSIDENT

Le moral des industriels est au plus haut depuis 10 ans !...

Voilà une information qui va contribuer à soigner l'optimisme de tous les chefs d'entreprise. Cette année le Medef affiche un état d'esprit confiant face aux arbitrages gouvernementaux et aux « Ordonnances Macron ». Il est vrai que les indicateurs économiques sont encourageants comme jamais ils ne l'ont été depuis bien des années...

La nouvelle Loi Travail a fait l'actualité de cette rentrée; cette réforme a été favorablement accueillie par le patronat, tout en étant ayant été assez pédagogiquement débattue pour ne pas susciter trop de levées de boucliers de la part des syndicats. En introduisant une vision plus contractuelle de la pratique du Droit du travail, le Gouvernement est en train d'aligner la France sur ceux des pays de l'OCDE qui ont su faire entrer de nouveaux modèles de société dans leur fonctionnement économique.

Parallèlement, les reconfigurations du paysage du secteur des Services Textiles constituent un fait nouveau majeur de ces derniers mois. Non seulement les petites entreprises continuent de rejoindre les groupes, mais les horizons des plus grandes entreprises s'élargissent… c'est un double mouvement de concentration et d'élargissement qui caractérise notre métier !

Luc Ferry évoquait la force de destruction créatrice chère à Schumpeter lors de nos journées d'études de 2016 à Cannes. Notre nouveau président de la République en a fait son credo de longue date, et, en mettant en œuvre son programme, il tâche progressivement d'en faire une caractéristique de son début de mandat.
Les révolutions créatrices viendront-elles bouleverser nos pratiques professionnelles de loueurs, fournisseurs, livreurs, conseils… de linge et vêtements de travail ? Nos entreprises ont-elles amorcé le virage qui se présage dans les années à venir ? La RSE, qui fut le thème de nos Journées d'Etudes de juin 2017 à la Clusaz, pourrait être l'un des moyens à notre disposition pour accompagner notre métier vers ce qu'il sera demain.

Je vous souhaite à tous une fin d'année 2017 très dynamique et prospère.

Sébastian SDEZ
Président du GEIST

LES PRINCIPALES DATES 2017 / 2018

12 OCT. 2017 — **Colloque FENARIVE : « Impact de la Loi Biodiversité pour les industriels »** Paris 17ème. P.11

13 JUIN 2018 — **L'Assemblée Générale** du GEIST : Mercredi 13 Juin 2018 près d'Ajaccio en Corse.

13/15 JUIN 2018 — **Journées d'Études du GEIST** en Corse (Ajaccio), du 13 au 15 Juin 2018. P.8

GEIST - 10 rue du Débarcadère 75852 PARIS Cedex 17 - Tél. 01 40 55 11 77 - E-mail : geist@geist.fr

Estimation
taux d'inflation 2017 :
+ 1,1 %

Indice des prix à la consommation :
+ 0,9 % en août 2017
en cumul annuel

Croissance du PIB estimée 2017 :
+ 1,6 %

ACTUALITE ECONOMIQUE

QUELQUES INDICATEURS :

- **Taux d'inflation : +1.1%.**
  Légère reprise de l'inflation pour l'année 2017, où il est estimé à +1.1% après +0.6% en 2016

- **Progression du PIB : +0.5%**
  Elle est en hausse, avec +0.5% pour le 2e trimestre 2017, comme pour le 1er, ce qui constitue une accélération par rapport aux chiffres de 2016 (taux de croissance de +1.2% en 2016). Elle est prévue autour de +1,6 % en 2017 par l'INSEE.

- **Consommation des ménages : +0.7%**
  En juillet 2017, les dépenses de consommation des ménages en biens rebondissent de 0,7 % en volume, après un repli de même ampleur en juin. Les achats de biens durables accélèrent et les dépenses en produits alimentaires rebondissent.

- **L'indice des prix à la consommation : +0.9%**
  Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 0,9 % en août 2017, après +0,7 % le mois précédent selon l'estimation provisoire réalisée fin août. Cette hausse de l'inflation résulterait d'une nette accélération des prix de l'énergie et d'une croissance un peu plus rapide des prix des services. En revanche, les prix des produits alimentaires ralentiraient un peu et ceux des produits manufacturés baisse-raient plus fortement que le mois précédent.

- **Le taux de chômage : 9.5%**
  Au deuxième trimestre 2017, en France métropolitaine, le taux de chômage baisse légèrement, de 0,1 point. Le taux d'emploi et le taux d'activité augmentent de 0,5 point. Le taux de chômage en France s'établit à 9,5 % de la population active au deuxième trimestre 2017.

- **L'indice du coût du travail**
  Il est à 118.7 en avril 2017 contre 118.5 en janvier 2017, et intègre le CICE qui est passé de 6% à 7% au 01.01.2017.

- **La fréquentation touristique en France :**
  Pour les 6 premiers mois de l'année, en Ile de France, la fréquentation hôtelière est en hausse de +10 %. Il est vrai que l'an dernier était particuliè-rement sinistré. Par exemple, les passagers des Bateaux Mouches sont en augmentation de +25% sur le 1er semestre 2017 (source : Les Echos).

PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

- Pour 2017, la Banque mondiale prévoit une **hausse des cours des matières premières industrielles**, notamment de l'énergie et des métaux, qui devrait se poursuivre en 2018.

Pour le coton, une baisse avant l'été 2017 a permis de conserver un cours du coton assez bas, comparable à celui de septembre 2016, autour de 0.70 $/l. La Chine et l'Inde sont les 2 premiers producteurs et consommateurs mondiaux, devant les USA.

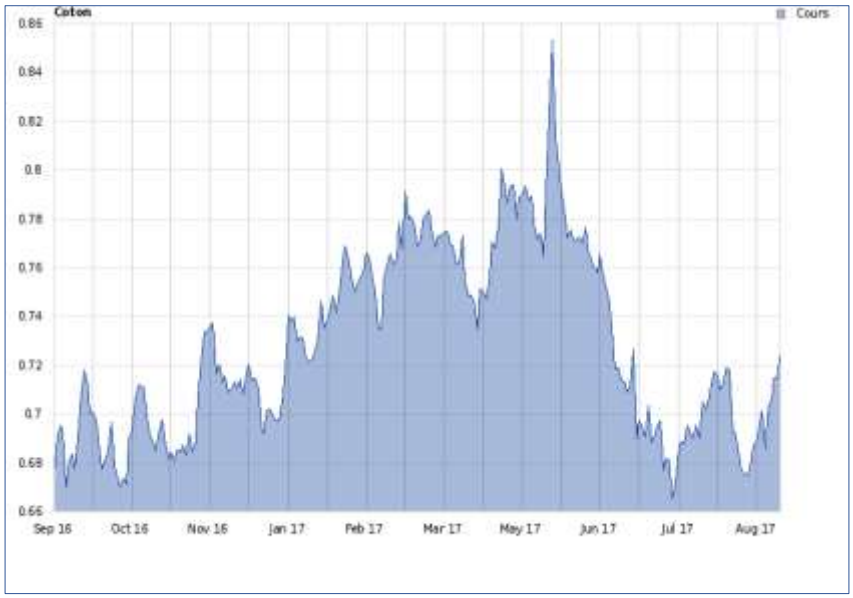

Cours du Coton : Août 2017. Source Boursorama.

- **Au niveau européen :**

  L'« **indicateur du climat économique** » dans la zone euro, mesuré par un indice publié par Eurostats, est en hausse plus prononcée que prévu en août 2017 pour atteindre son plus haut niveau depuis plus de dix ans, l'optimisme progressant aussi bien dans le secteur des services que dans celui de l'industrie et auprès des consommateurs, montre l'enquête mensuelle de la Commission européenne publiée le 30/08/17.

La vie du Syndicat – Actualité récente

• Les Journées d'Etudes du GEIST 2017

22, 23, 24

JUIN 2017

L'édition n°42 de ces Journées d'Etudes bénéficiait d'un cadre de montagnes verdoyantes, d'une météo estivale, et d'une ambiance chaleureuse.

La Clusaz

« Comment faire d'une contrainte RSE une opportunité en 2017 ? »

C'est le projet qu'a tenu à partager le Conseil d'Administration du GEIST à tous les professionnels du secteur au cours d'un séminaire de 2 jours à la Clusaz, les 23 et 24 juin dernier. Les participants se sont retrouvés dans le plus bel Hôtel de la station « Au Cœur du Village ». Lors de cette session, des orateurs variés ont énuméré les atouts à la fois pratiques, techniques, philosophiques et moraux liés aux nouvelles règles imposées pour développer la « durabilité » dans nos systèmes économiques.

Après une introduction très complète du Président **Sébastian SDEZ,** les principales notions de la RSE étaient posées, telles que l'ISO 26000, norme internationale, non certifiable, le Global Compact de l'ONU en 1999, le Livre Vert de la Commission Européenne en 2001, et la loi NRE de 2001, reprise dans la loi Grenelle 2 de 2010. Notre profession est par essence, sur les plans environnement, social, ou du consommateur, construite sur le modèle vertueux de la responsabilité environnementale et sociale.

Alan FUSTEC, Directeur de l'agence Lucie, et Président d'un cabinet de conseil en développement durable, nous dévoile comment la RSE détient le pouvoir d'augmenter la valeur de l'entreprise ; Il recommande un diagnostic gratuit sur le site internet LUCIE accessible à tous.

Puis **Henri DUCHEMIN**, sociologue spécialisé en éthologie, développe la théorie du biomimétisme, après une plongée dans l'univers des abeilles : si nous comprenons comment fait la nature pour transformer le monde, nous découvrirons les clés pour « cultiver un futur désirable ». En effet, si le prédateur est seul à survivre, il ne survivra pas longtemps ! Il conclut que la RSE conduit à l'excellence opérationnelle.

Enfin **Quentin LUCCHESE,** universitaire, psychologue, détaille les typologies de manager dans une organisation, et dévoile les clés pour mieux manager, en expliquant la congruence, et l'importance de la confiance, du feedback et de l'exigence envers les collaborateurs.

Maud CUDRAZ, Directrice QSE d'une PME, spécialisée dans la fabrication de robinetterie industrielle, développe les leviers mis en place depuis plusieurs années dans son entreprise, et qui ont permis de redresser une situation économique difficile, tels que : un management collaboratif, une charte de la diversité, la consultation des parties prenantes, et a introduit la méditation dans la semaine de travail pour tous les collaborateurs. La diminution de l'absentéisme en fut l'une des conséquences.

Ensuite grâce à **Juliette TOURNANT,** nous avons appris qu'il existait un modèle vertueux avec la stratégie de la bienveillance : des tests ont montré que la stratégie gagnante est celle qui engage le plus de coopération régulière.

Les interventions n'auraient pas été tant appréciées sans les transitions incomparables de **Thierry WATELET** qui a su éclairer, après chaque orateur, la portée des propos de chacun.

En résumé, la RSE est un chemin, avec un processus continu, les gains sont constants, réguliers. Et pourquoi pas un cours de méditation dans nos entreprises… ?

Pour terminer ces brillants exposés, le célèbre **Jean-Louis ETIENNE** nous régalait en détaillant les étapes de sa carrière, des personnes qui ont éclairé sa vie, comment sa vocation d'explorateur fut révélée à l'âge de 38 ans, ce qui l'a conduit à traverser seul le Pôle Nord en 1986 en 63 jours. Enfin, il a su nous expliquer comment s'est construite sa vie d'entrepreneur d'expéditions lointaines en « résistant à la tentation de l'abandon ».

Quand on fait une part du chemin, la vie fait le reste pour vous….

Autre part centrale de ces Journées, l'après-midi de détente.

Les activités ont conduit nos volontaires à une expérience riche en émotion pour les plus audacieux : effectuer un saut dans le vide pour certains (parapente), et pour les autres, à exercer leur endurance sur les pentes des montagnes alpines, en VTT, en courant, avec un défi en tir à la carabine laser…

La 1ère place revint à l'équipe JENSEN qui enregistra les plus hautes performances au classement final, et remporta la meilleure note toutes disciplines confondues ; l'équipe fut saluée et applaudie par les autres participants

1er prix : Equipe JENSEN

Puis le second prix fut attribué à l'équipe ECOLAB et le 3ème à l'équipe GRANJARD.

Le GEIST tient à remercier encore chaleureusement toutes les marques qui ont accepté de sponsoriser ces événements, et ont ajouté à cette manifestation l'esprit de fête et la bonne humeur : ***CHRYSTENS, ECOLAB ; GIRBAU, GRANJARD, LAVATEC, JENSEN***.

Pour apprécier le cadre, la cuisine et la perspective des cimes alpines, le GEIST a réuni tous les convives au Restaurant **l'Abbaye de Talloires,** ancien prieuré bénédictin devenu abbaye royale au XVIIème siècle, et fameuse table des bords du Lac d'Annecy.

Sur la terrasse à l'abri des platanes centenaires, et sous les falaises blanches d'où planaient des ailes volantes, le dîner fut propice à la convivialité, sur la rive envoutante du lac d'Annecy, jusqu'à la nuit tombante.

• L'Assemblée Générale du GEIST

22 JUIN 2017

C'est le jeudi 22 juin 2017 que s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle du GEIST à la Clusaz, dans une salle de réunion de l'hôtel « Au cœur du Village ».

Ce fut l'après-midi qui précédait le diner d'accueil de la 42ème session des Journées d'Etudes du GEIST, illustre événement de notre profession.

Le quorum fut atteint avec 197 voix sur un total de 291.

Le Président Sébastian SDEZ pu procéder à la lecture du rapport moral pour l'année 2016. Quitus fut donné au Président pour son action, ainsi qu'au Trésorier, M. Christophe BEGUET, pour la bonne tenue des comptes annuels du GEIST, préalablement certifiés par le Commissaire aux Comptes.

Le renouvellement des postes de certains administrateurs figurait à l'ordre du jour. La composition du Conseil d'Administration du GEIST en juin 2017 est donc la suivante :

• Le Conseil d'Administration

- ANETT, représentée par M. Jean-Paul BILLY et M. Pierre-Marie PAPIN.
- ELIS, représentée par M. Xavier MARTIRE et M. Didier LACHAUD.
- LE CERCLE DU PROPRE, dont la représentation est faite au travers de la BLANCHISSERIE LAVOX - BLN, représentée par M. Christophe BEGUET, et de la BLANCHISSERIE DE L'ETOILE, représentée par M. Gérard GRAS.
- MEWA, représentée par M. Gérard PROTHAIS.
- RENTOKIL-INITIAL, représentée par M. Fabrice QUINQUENEL et M. Henri TANNIOU.
- R.L.D., représentée par M. Grégory BOILLOT et Mme Sophie CHABOT.
- SDEZ S.A.S., représentée par M. Sébastian SDEZ.

• Le Bureau du GEIST

Le Bureau du GEIST se compose de la façon suivante :

- Président : **M. Sébastian SDEZ,**
- Vice-Présidents : **M. Jean-Paul BILLY et M. Fabrice QUINQUENEL,**
- Trésorier : **M. Christophe BEGUET,**
- Secrétaire : **M. Gérard GRAS.**

Depuis le départ de M. Philippe BAILLY du poste de Trésorier mi 2015, c'est M. Christophe BEGUET qui a été désigné pour le remplacer.

• L'Assemblee Generale de l'Union des Industries Textiles (UIT)

Le 17 mai 2017 au cours de l'A.G. de l'UIT à Clichy, une intervention de M. Denis FERRAND, Directeur Général de l'Institut COE-REXECODE, donnait un aperçu de la situation économique en France au moment de l'arrivée du nouveau Président de la République : un contexte économique plutôt amélioré, avec, pour les ETI et les grandes entreprises, la poursuite des allégements de charges (CICE), un prix de l'énergie plutôt bas, une trésorerie en situation favorable, mais un déficit de compétitivité, dû aux années 2000-2012 où les salaires ont progressé plus vite que la productivité.

Une analyse comparée avec les autres pays européens montrait qu'avec l'accroissement des salaires en Allemagne, et les mesures de politique économique en France, le Cout Salarial Horaire (CSH) en France est égal à 94% du CSH en Allemagne en 2016.

Manifestation a venir

• Les Journees d'Etudes 2018 du GEIST : notre formule évolue en 2018 !

13, 14, 15

JUIN 2018

Afin de satisfaire davantage de membres, le GEIST a opté pour une formule plus calée vers le milieu de semaine, et vous propose de faire l'essai de cette nouvelle organisation au printemps 2018 en CORSE dans le cadre enchanteur de la baie de Porticcio : **du mercredi 13 au vendredi 15 juin 2018.** Des précisions vous seront envoyées en début d'année prochaine.

N'attendez pas, Réservez ces dates !

ACTUALITE DE LA COMMISSION SOCIALE

• LA REVALORISATION DE LA GRILLE DE SALAIRES 2017

Un accord de branche a été signé le 22 mars par trois organisations syndicales avec une hausse de +0.93% sur l'ensemble de la grille de salaires pour la filière Location de linge/blanchisserie, à compter du 1er janvier 2017.

• MISE EN PLACE DE L'ACCORD EDEC 2017-2018 DANS LES 7 BRANCHES

Un comité de pilotage suit la mise en œuvre de ce dispositif, qui doit accompagner les entreprises de toutes nos branches dans le déploiement du numérique. C'est le cas pour nos entreprises de la Location-Entretien Textile.

➢ Le GEIST recommande à tous de réaliser en ligne l'autodiagnostic qui en 10 mn définit le stade de développement de l'entreprise.

7 cabinets conseil ont été sélectionnés pour une prestation de « diagnostic-action » : une vingtaine est réservée au secteur Entretien Textile !

Par la suite un appui digital peut être recommandé, touchant différentes fonctions dans l'entreprise : recrutement, SIRH, transmission numérique des savoir-faire… Tous les renseignements sont disponibles auprès du GEIST.

• LA REPRÉSENTATIVITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le GEIST a eu connaissance des derniers chiffres, à paraître bientôt sous forme d'arrêtés, sur la représentativité des organisations syndicales représentatives dans la branche.

Ce sont donc : la **CFTC avec 68.7%** et la **CGT avec 16.3%** qui sont les 2 organisations représentatives. La CFDT pourrait l'être mais son score oscillait entre 7 et 8%, rien n'est confirmé si cette incertitude persiste.

• FORMATION : CQP "SERVICE CLIENTS"

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Sur un modèle développé par le GPS (groupement des professionnels des services), une trame de Certificat de qualification a été acceptée devant la Commission Paritaire pour promouvoir dans notre branche cette nouvelle compétence liée à la fois aux métiers de la fonction de développement commercial ou à celui du service client.

ACTUALITE DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

• UN NOUVEAU TEXTE RÉGLEMENTAIRE RSDE (RÉSIDUS DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'EAU)

Après plusieurs réunions d'échanges avec les représentants des secteurs industriels, la dernière version de l'Arrêté Ministériel, de son guide de lecture, et du guide de métrologie, ont été mis en ligne par le Ministère pour consultation du public, entre le 12/07/2017 et le 02/08/2017.

L'action RSDE a été menée en France lors de 2 campagnes, la seconde en 2009, et vise à améliorer la qualité de l'environnement aquatique, et garantir la santé des populations. Elle met en œuvre les objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau n°2000/60 (DCE).

Bénéficiant des enseignements de l'action RSDE, et en tenant compte du Plan Micropolluant 2016-2021, cet arrêté doit faire évoluer les Valeur Limite d'Emission (VLE) et la surveillance des rejets pour les 41 secteurs d'activité et leurs Installations industrielles soumis à autorisation et enregistrement.

Durant la période d'étude, le GEIST a tenu à communiquer régulièrement avec les services du Ministère pour affiner les préconisations de façon réaliste.

La publication de cet arrêté est prévue d'ici la fin de l'année 2017 pour une entrée en application début 2018. Un Guide de Mise en œuvre a également été présenté aux professionnels. Il est disponible sur demande auprès du GEIST.

Les substances qui seront en auto-surveillance dès janvier prochain sont le Chloroforme, et pour les métaux : Chrome, Cuivre, Nickel, Plomb et Zinc. Ces substances auront désormais des Valeurs Limites plus contraignantes. Le DEHP fait également partie des substances pouvant impacter la Blanchisserie, et dont la Valeur Limite d'Emission s'appliquera dès 2021.
Les adhérents qui rencontrent des difficultés sont invités à contacter le GEIST.

Consultation du texte de l'arrêté : Cliquer sur ce lien.

• UN NOUVEAU TEXTE SUR LES SITES ET LES SOLS POLLUÉS

Une mise à jour des textes pour la gestion des sites et des sols pollués a fait l'objet d'un groupe de travail, et une circulaire est parue au 1er trimestre 2017.

Une note a été publiée le 19 avril 2017 : Cliquer ici pour accéder au document.

Le ministère a mis en service un site dédié : Lien vers le site.

Il est prévu une nouvelle publication prochaine de la circulaire mère. Elle apporte des nouveautés par rapport à la circulaire de 2007, en Introduisant l'obligation d'un bilan massique postérieurement aux phases d'investigation, des valeurs d'analyse de la situation en vue de l'Interprétation de l'état des milieux, l'introduction d'un plan de remédiation faisant suite au plan de gestion. Enfin, elle renforce le traitement des pollutions concentrées.

• Consequences de la Loi Biodiversite

Entrée en vigueur au 1er janvier 2017, la loi du 8 août 2016 introduit de nouveaux principes fondamentaux, tels que la préservation de la biodiversité, et la compensation des impacts négatifs de certaines activités humaines.

L'occasion de connaître le détail de ces principes vous est offert par la **FENARIVE** lors de son colloque le :

Jeudi 12 octobre 2017 de 9H à 13H
à Paris 17eme.

• Financements europeens pour l'eau :

La FENARIVE a dressé un récapitulatif de toutes les opportunités qui existent à travers les fonds de financement européen dans le domaine de l'eau, utiles pour les industriels.

Le document est à demander au secrétariat et disponible pour les adhérents : Tél. 01 40 69 38 28 – contact@fenarive.fr

Transport

• Les ZCR etendues a d'autres villes apres Paris :

Si Paris devient la plus grande zone de circulation restreinte en 2017, la capitale ne sera pas la seule ZCR en France. D'autres villes étudient déjà des mesures similaires pour limiter les voitures dans leur centre-ville.

"Saint-Etienne, Dijon, Strasbourg, Bordeaux, Rouen et la métropole du Grand Lyon ont tous lancé des études" a récemment expliqué Guilhem Isaac Georges, conseiller qualité de l'air auprès de la ministre de l'Ecologie.

• Nouvelle etape CRIT'AIR au 1er juillet 2017 :

Nouvelle étape dans le programme de lutte contre la pollution instaurée par la capitale depuis le 15 janvier 2017 quand Paris devint la première ZCR de France. Dès le 1er juillet 2017 la circulation des véhicules Crit'Air 5 sera restreinte :

- Les véhicules légers et véhicules utilitaires légers portant la **vignette Crit'Air 5** ne pourront plus circuler à Paris de 8h à 20h, du lundi au vendredi.
- Les poids lourds et autocars portant **la vignette Crit'Air 5** ne pourront plus circuler à Paris de 8h à 20h, 7 jours sur 7.

E P I – Equipement de Protection Individuelle

• La période transitoire du règlement EPI (jusqu'en avril 2018) :

La Commission Européenne a publié une mise à jour du Guide d'application de l'ancienne Directive de 1989, qui reste encore en application jusqu'au 21 avril 2018 :
http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/25121

De plus un guide pour aider les opérateurs à la transition entre la Directive 1989/286 et le règlement 2016/425 a été mis en ligne en mars dernier par la Commission Européenne :
http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/22106?locale=fr

• L'ABOUTISSEMENT DE LA NORME POUR LES EPI PHYTO :

La norme internationale ISO 27065 concernant les EPI destinés aux métiers de l'agriculture et aux produits phytopharmaceutiques ayant pris du retard, elle est en cours de finalisation, et destinée à être publiée début 2018 au plus tard.
Pour répondre aux trois niveaux de protection de cette norme, de niveau 1 (polyester-coton) à niveau 3 (le plus élevé), la DGT a rédigé un avis, daté du juillet 2016, afin de préciser le cadre technique de la certification de ces EPI : Cliquer ici pour accéder à l'avis du 13.07.2016

L'arrêté du 4 mai 2017 rend obligatoire le port d'EPI pour l'utilisation des produits phyto : Lien vers l'arrêté du 04.05.2017.

• LES VETEMENTS HAUTE VISIBILITE :

Pour statuer sur ce sujet qui occupe le SYNAMAP depuis plus d'un an, entre les vues divergentes de la DGT d'une part et de la DGCCRF d'autre part, le débat a été porté au niveau européen pour pouvoir définir quels sont les critères pour qu'un vêtement avec bandes rétro-réfléchissantes, ou bandes fluo, ne soit pas confondu avec un EPI Haute Visibilité. Les travaux devraient être présentés au « PPE Working Group » en avril 2018.

• FORMATION TECHNIQUE EPI DISPENSÉE PAR LE SYNAMAP

Formation animée par des experts, destinée aux prescripteurs (médecins du travail, techniciens de prévention, responsables de CHSCT) ou vendeur/loueur d'EPI, permettant d'acquérir l'expertise réglementaire et technique nécessaire à l'exercice de leur métier.

Cette formation permet de maîtriser le vocabulaire et les connaissances propres à ce domaine afin de devenir des prescripteurs d'EPI adaptés à **chaque risque, dans le respect total de la législation. Elle a pour objectif** de :

- Renforcer leurs compétences techniques sur les EPI, avec mise à niveau complète traitant de chaque famille d'EPI.
- Argumenter dans la négociation auprès des responsables sécurité.
- Intervenir en véritables préconisateurs dans l'analyse des risques pour conseiller les EPI adaptés à chaque risque.

Date : **du 13 au 17 novembre 2017** - Lieu : **Paris 15ème.**
Contact : **Laure Ferrus** (lferrus@synamap.fr / Tél. 01 79 97 75 13)

REGLEMENTATION :

• LE REPORTING EXTRA FINANCIER :

Depuis le 1er aout 2017, les entreprises doivent intégrer dans leur rapport de gestion une « déclaration de performance extra financière » ou reporting extra financier, qui remplace l'ancien rapport RSE.

L'ordonnance du 19/07/2017 a transposé la Directive européenne n°2014/95 UE. Cette obligation s'adresse aux sociétés cotées de plus de 500 salariées, ayant soit un total de bilan de plus de 20 Mo €, soit un CA de plus de 40 M €, et aux sociétés non cotées de plus de 500 salariés, de plus 100 M € de total de bilan ou de CA.

Les informations devront traduire la façon dont l'entreprise prend en compte les conséquences environnementales et sociales de son activité, ainsi que le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. Ces informations pourront faire l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme indépendant, un avis sera issu de cette vérification et transmis aux actionnaires. De plus, la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'Administration devra être décrite dans ce rapport pour les entreprises dépassant certains seuils (qui seront fixés par décret).

• REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES :

A partir du 25 mai 2018, les entreprises devront être en conformité avec le règlement européen n°2016/679 qui protège les données numériques dans les entreprises. Ce texte prévoit une analyse d'impact préalable, il renforce le droit des personnes, et responsabilise les entreprises, qui devront tenir à jour un répertoire des traitements qu'elles utilisent, et réaliser une étude d'impact sur la vie privée pour les traitements les plus sensibles, il prévoit également la désignation d'un Délégué à la protection des données.

• LOI SAPIN 2 : PREVENTION DE LA CORRUPTION

La loi SAPIN 2 du 9/12/2016 impose aux grandes entreprises, celles de plus de 500 salariés et dont le CA dépasse 100 M €, de mettre en place un programme anti-corruption.

Les mesures concernent le fonctionnement de l'ensemble de une cartographie actualisée des risques d'exposition à la corruption ; un code de conduite des comportements à proscrire, intégré au règlement intérieur ; un régime disciplinaire adapté ; un dispositif d'alerte interne, similaire à celui du lanceur d'alerte ; un dispositif interne d'évaluation des tiers partenaires ; un dispositif interne de contrôle et d'évaluation des mesures instaurées ; un dispositif de contrôle comptable interne ou externe pour éviter les dissimulations ; un dispositif de formation pour les cadres et personnels exposés.

En cas de défaillance, il est prévu des sanctions pénales et financières (notamment des amendes allant jusqu'à 1 million d'euros pour les sociétés et 200 000 euros pour les dirigeants) et des mises sous tutelle par la nouvelle Agence française anti-corruption.

Chiffres Clés de la Profession

• Chiffre d'affaires des adherents du GEIST en 2016

Chiffre d'Affaires Consolidé 2015	1 846 M. €
• dont Location	1 736 M. € soit 94 %
• dont Blanchissage	93 M. € soit 5 %
• dont Divers	17 M. € soit 1 %

• Repartition du Chiffre d'Affaires 2016 par segments de clientele

Santé/gériatrie	300 M. € soit 16 %
Hôtels/Restaurants	601 M. € soit 33 %
Industrie et divers	939 M. € soit 51 %

• Repartition du Chiffre d'Affaires 2016 par lignes de produits

Linge plat	774 M. € soit 42 %
Vêtements professionnels	636 M. € soit 35 %
Hygiène/Tapis/Divers	430 M. € soit 23 %

• Effectifs salariaux des adherents du GEIST en 2016

22.669 salariés, soit +0,2 % sur un an.

Information de l'ETSA

• Les rejets de microplastiques dans l'environnement :

Face aux multiples demandes d'information dans les différents pays européens émanant de la Commission Européenne sur les émissions de particules de microplastiques lors du process de lavage des textiles, l'ETSA a soumis le sujet aux Associations Nationales, afin de connaître le niveau d'implication de chaque pays, et d'envisager une approche commune face à cette problématique environnementale.

La Commission Européenne a très récemment ouvert une **consultation publique sur le sujet entre le 26/06/2017 et le 16/10/2017**, qui fera l'objet d'un rapport d'ici la fin de l'année.

Elle est disponible ici : Lien vers la consultation publique.

• Etude en cours sur les modules de formation européens de la branche Service textile :

L'ETSA a décidé de procéder à une analyse des outils de formation mis à la disposition des entreprises, existants dans les différents marchés et déployés par les Associations Nationales dans chaque pays.

- Etude documentaire suédoise sur les avantages des Blanchisseries industrielles en termes de Durabilité face à la blanchisserie intégrée et au lavage domestique :

Les conclusions de cette étude ont été traduites en français. Elles sont disponibles pour tous les adhérents auprès du GEIST sur simple demande.

- Nouveau Président de l'ETSA :

Thomas KRAUTSCHNEIDER, PDG de la société autrichienne SALESIANER MIETEX a été désigné comme nouveau Président de l'ETSA en 2017, pour une période 3 ans. Il succède à Juha LAURIO, PDG de la société LINDSTRÖM en Finlande. Il a affirmé sa fierté de prendre la tête de la seule association européenne de l'industrie des services textiles, et a rappelé les valeurs défendues par l'ETSA qui sont la concurrence loyale, l'efficacité écologique, et la durabilité.

INDICES INSEE

- INDICES INSEE MENSUELS CONNUS AU 1ER SEPTEMBRE 2017 - COMPARAISON SUR UN AN

(1) Salaires *(Identifiant 1565185)* = 116,4 (mars 2017) contre 115,3 (mars 2016).

(2) Eau *(identifiant 1653971)* = 113,4 *provisoire* (juin 2017) contre 112,4 (juin 2016).

(3) Energie - Indice des prix de production de l'industrie française pour le marché français : énergie sauf électricité, gaz, air conditionné, eau. (*Identifiant 1652144*) = 94,1 provisoire (juillet 2017) contre 88,2 (juillet 2016).

(4) Energie et biens intermédiaires – MIG EBI (Identifiant 1652128) = 104,5 provisoire (juillet 2017) contre 102,5 (juillet 2016).

(5) EBIQ – Energie, biens intermédiaires et biens d'investissement (Identifiant 1652129) = 105,1 provisoire (juillet 2017) contre 103,6 (juillet 2016).

(6) ICC (Indice du coût de la construction) *(Identifiant 604030)* = 1640,00 (1er trimestre 2017) contre 1616,50 (1er trimestre 2016).

(7) Nettoyage, réparation et location d'articles d'habillement (Indice des prix à la consommation) (identifiant 638511) *(→ remplace l'ancien identifiant 638511)* = **103,20** (juillet 2017) **contre 101,50** (juillet 2016).

(8) Fils et filés (prix de production de l'industrie française) (*Identifiant 1653624*) = 106,5 provisoire (juillet 2017) contre 121,2 (juillet 2016).

(9) Autres textiles techniques et industriels (prix de production de l'industrie française) *(Identifiant 1653632)* = 110,8 provisoire (juillet 2017) contre 109,6 (juillet 2016).

Retenir l'indice adéquat suivant l'origine des fibres :

(10) Fibres artificielles ou synthétiques (production de l'industrie française) (*Identifiant 1653791*) = 109,7 provisoire (juillet 2017) contre 98,3 (juillet 2016).

(11) Fibres synthétiques et artificielles (prix d'importation) (*Identifiant 1652240*) = 107,4 provisoire (juillet 2017) contre 104,6 (juillet 2016).

AGENDA

AGENDA

2017 / 2018

- 19-21/09/2017 : Salon Première Vision - Paris Nord Villepinte.
- 12/10/2017 : Colloque FENARIVE « Impact de la Loi Biodiversité pour les industriels » - Paris 17eme.
- 14-16/10/2017 : Salon JET EXPO- VET'IMAGE - Paris, Porte de Versailles.
- 17-20/10/2017 : Salon A+A – Düsseldorf – Allemagne.
- 15/11/2017 : Workshop franco-allemand sur l'industrie textile du futur - UIT- Strasbourg.
- 13-15/06/2018 : les **43e Journées d'Etudes du GEIST** se tiendront en Corse (Ajaccio)
- 13/06/2018 : L'A.G. du GEIST aura lieu le mercredi 13 juin 2018 près d'Ajaccio en Corse.

ACTUALITE DES MEMBRES

• ANETT : Communiqué de presse

Le groupe familial Anett annonce son rapprochement avec la Blanchisserie Midi-Pyrénées

Dans le cadre de son projet stratégique CAP 2020, le groupe Anett prévoit de consolider sa position d'acteur incontournable de la location entretien d'articles textiles et d'hygiène par le développement raisonné de son Chiffre d'Affaires.

Mercredi 26 juillet 2017, Jean-Paul BILLY, Président d'Anett, et Michel FAUCHER, Président de la Blanchisserie Midi-Pyrénées (Pamiers - 09) ont scellé le rapprochement de leurs deux sociétés.

Michel FAUCHER accompagnera dans un premier temps la Blanchisserie Midi-Pyrénées pendant une période de transition, pour ensuite mettre son expertise au service d'Anett.

• ELIS

Le 12 septembre 2017, Elis a finalisé l'acquisition de Berendsen.

Elis et Berendsen partagent une histoire et une identité propres, avec de nombreux points communs et une complémentarité géographique. Ce rapprochement est donc une occasion unique de renforcer leur excellence opérationnelle et leur capacité d'innovation grâce au partage de savoir-faire historiques.

Cette alliance permet la création d'un leader paneuropéen et sud-américain de la location-entretien d'articles textiles et d'équipements d'hygiène et de bien-être :

- une présence dans 28 pays,
- environ 45 000 collaborateurs,
- près de 500 centres,
- Plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires mondial en base annuelle.

• CEPOVETT

CEPOVETT présente ses nouvelles gammes PHYTO :

- pharmaceutiques conforme à l'avis du 9 juillet 2016 émis par le ministère du travail.
- Combinaison 2 zips réutilisable et lavable certifiée conformément aux recommandations de l'avis du 09/07/2016 du ministère du Travail, à titre d'expert, par anticipation au sens de la norme en demande de révision ISO 27065:2011.
- Pratique, sûre et confortable, ce nouvel EPI vestimentaire est élaboré en tissu français majoritaire coton léger et respirant ou en majoritaire polyester/ coton 240g, déperlant.
- Protection contre les produits phyto –pharmaceutiques lors des phases de préparation et de traitement des cultures.

https://www.cepovett.com/2017/02/nouvel-epi-certifie-phytosanitaires/
COMBINAISON PHYTO CONFORT – Réf. 9J40-9530
COMBINAISON PHYTO PROTECT – Réf 9J41-9532

• CTTN - IREN

Nouvelle **Licence Professionnelle Ecoconception et Entretien des Matériaux Textiles :**
Sur le campus de Lyon, avec l'ITECH et le CTTN, une formule en alternance est ouverte en 2017-2018 pour une quinzaine d'étudiants titulaires d'un Bac+2.

Au programme : Elaboration des matières textiles, écoconception, entretien des matériaux textiles.

Contact : **Eric NORMAND** au CTTN-IREN. Email : e.normand@cttn-iren.fr

• DENANTES

Nous connaissons la technologie exclusive I-CARE® développée par **DENANTES** qui permet de prolonger la durée de vie et la blancheur du linge de lit tout en limitant le retrait lors de l'entretien. DENANTES va encore plus loin dans l'innovation en proposant une gamme de linge de lit « **Prêt à dormir** » et de linge éponge « **Prêt à disposer** ». Sans supplément de prix, les articles sont livrés propres, sans apprêt d'encollage et prêts à l'utilisation. Ils présentent ainsi l'avantage de pouvoir être disposés directement en chambre. Testés régulièrement par des laboratoires indépendants (certificats disponibles sur demande), ces produits sont certifiés exempts de tout risque de contamination bactériologique.

Forte de ces deux technologies, la gamme de linge de lit proposée par DENANTES s'étoffe avec les modèles NEMESIS, MORPHEA, HYPNOS en bande satin, et ONIRIS en satin uni. Spécifiquement conçues pour un usage professionnel et intensif en blanchisserie industrielle, ces nouvelles toiles certifiées Oeko-Tex® ont été pensées dans l'objectif de *« proposer à nos clients toujours plus de qualité et de confort d'utilisation»*.

• ECOLAB

Nous sommes très heureux de vous informer qu'**Ecolab a finalisé cette année le processus d'acquisition des Laboratoires Anios**. Grâce à la combinaison de nos organisations, nous avons maintenant un portefeuille de produits plus riche, une couverture géographique plus étendue, des équipes techniques et commerciales plus fortes, des capacités Supply Chain et R&D de pointe. Ces avantages nous permettront de mieux servir nos clients, d'accélérer notre croissance au niveau mondial et de créer de nouvelles opportunités passionnantes pour nos collaborateurs.

Au cours de leur histoire respective, les deux sociétés ont démontré des valeurs et un engagement similaires pour contribuer à un monde plus propre, plus sûr et plus sain. Cette même mission que l'on partage sera un atout pour l'avenir.

• LAPAUW

Lapauw International a révélé au salon de Las Vegas avoir achevé le développement d'un système complet de tunnel de lavage qui permet désormais de proposer une gamme complète. Une nouvelle division du groupe sera en charge du design et de la production des tunnels de lavages, des convoyeurs, des presses, des séchoirs et des équipements périphériques.

Cette toute nouvelle gamme Lapauw se compose de tunnels de lavage de capacité 35, 50, 60 ,70 et 100kg, d'une presse 35 et 50 bars et de séchoirs gaz et vapeur. Le tout premier tunnel de lavage Lapauw sera installé et opérationnel d'ici fin 2017.

• LAUFFENMÜHLE : NOUVELLE REPARTITION AU 1ER JUILLET 2016

Avant-première Salon A+A: en route pour l'économie circulaire.

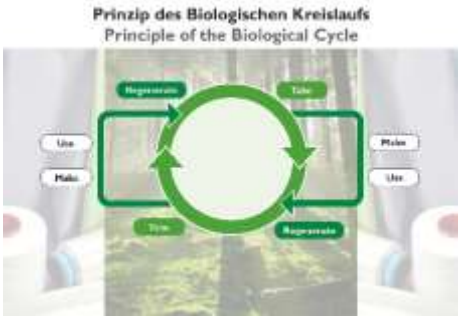

Lauffenmühle GmbH & Co. KG va présenter une nouvelle ligne de produits à l'occasion du salon A+A (protection individuelle et sécurité d'entreprise qui se tiendra du 17 au 20 octobre à Düsseldorf en Allemagne). Les nouveaux tissus **reworx** offrent un excellent confort et sont lavables industriellement. En outre, les tissus reworx peuvent être réintroduits dans le cycle biologique en fin de vie.

Par ailleurs l'entreprise présentera un tissu bi-élastique, également utilisable par les loueurs. Le stretch toutes directions conserve son élasticité au fil du temps grâce à l'emploi de l'élastoléfine, fibre très résistante à la chaleur et aux produits chimiques.

Enfin, une autre nouveauté importante attend les visiteurs, dont les détails seront dévoilés sur le salon. Nous présenterons toutes nos innovations dans le hall 3, stand E 63.

• LAVATEC

Les dernières actualités LAVATEC :

Aout 2017 : 4ième sécheuse LACO vendue en France !
Et seconde vente d'un DUO 1200 x 3300 Gaz en France.

LACO (société de Dominique LAPAUW et son fils Thibault) et **LAVATEC** s'associent en exclusivité pour la distribution de la gamme industrielle : Innovations, très hautes performances et qualité de fabrication pour cette nouvelle machine : Cuvette flexible 206°, Air-Stream, et cuvette King 278° apportent jusqu'à 55% de gains de productivité !

Juillet 2017 : 3 chaînes de lavage LAVATEC commandées en Juillet
Retour à l'essentiel : un tunnel de lavage doit avoir une bonne action mécanique pour bien laver le linge. Le rapport de chargement et les volumes tambours sont à nouveau analysés et comparés par nos clients. Les tunnels de lavage **LAVATEC**, 25 à 30% plus volumineux que la concurrence remportent marchés privés et hospitaliers.

Avril 2017 : Finition linge en forme, LAVATEC et le tri des vêtements

4ème installation de Finition et Tri des vêtements réalisée en ce milieu d'année. Association vêtements et puces du cintre et tri automatique **LAVATEC** et **FINTEC** confortent leur place de nouveau venu en finition linge en forme sur le marché Français.

****

TEXTILES RÉUTILISÉS - DÉCHETS RÉDUITS - NATURE PRÉSERVÉE
®